

Annexe 2 : Texte de loi relatif à la section 404 de la loi Sarbanes-Oxley

Section 404 of the Sarbanes-Oxley Act

SEC. 404. MANAGEMENT ASSESSMENT OF INTERNAL CONTROLS.

(a) **RULES REQUIRED-** The Commission shall prescribe rules requiring each annual report required by section 13(a) or 15(d) of the Securities Exchange Act of 1934 (15 U.S.C. 78m or 78o(d)) to contain an internal control report, which shall—

(1) state the responsibility of management for establishing and maintaining an adequate internal control structure and procedures for financial reporting; and

(2) contain an assessment, as of the end of the most recent fiscal year of the issuer, of the effectiveness of the internal control structure and procedures of the issuer for financial reporting.

(b) **INTERNAL CONTROL EVALUATION AND REPORTING-** With respect to the internal control assessment required by subsection (a), each registered public accounting firm that prepares or issues the audit report for the issuer shall attest to, and report on, the assessment made by the management of the issuer. An attestation made under this subsection shall be made in accordance with standards for attestation engagements issued or adopted by the Board. Any such attestation shall not be the subject of a separate engagement. Sox Online (n.d.a).

Annexe 3 : Texte de loi relatif à la section 302 de la loi Sarbanes-Oxley

Section 302 of the Sarbanes-Oxley Act

SEC.302. CORPORATE RESPONSIBILITY FOR FINANCIAL REPORTS.

(a) REGULATIONS REQUIRED- The Commission shall, by rule, require, for each company filing periodic reports under section 13(a) or 15(d) of the Securities Exchange Act of 1934 (15 U.S.C. 78m, 78o(d)), that the principal executive officer or officers and the principal financial officer or officers, or persons performing similar functions, certify in each annual or quarterly report filed or submitted under either such section of such Act that—

- (1) the signing officer has reviewed the report;
- (2) based on the officer's knowledge, the report does not contain any untrue statement of a material fact or omit to state a material fact necessary in order to make the statements made, in light of the circumstances under which such statements were made, not misleading;
- (3) based on such officer's knowledge, the financial statements, and other financial information included in the report, fairly present in all material respects the financial condition and results of operations of the issuer as of, and for, the periods presented in the report;
- (4) the signing officers—

- (A) are responsible for establishing and maintaining internal controls;
- (B) have designed such internal controls to ensure that material information relating to the issuer and its consolidated subsidiaries is made known to such officers by others within those entities, particularly during the period in which the periodic reports are being prepared;
- (C) have evaluated the effectiveness of the issuer's internal controls as of a date within 90 days prior to the report; and
- (D) have presented in the report their conclusions about the effectiveness of their internal controls based on their evaluation as of that date;

(5) the signing officers have disclosed to the issuer's auditors and the audit committee of the board of directors (or persons fulfilling the equivalent function)—

- (A) all significant deficiencies in the design or operation of internal controls which could adversely affect the issuer's ability to record, process, summarize, and report financial data and have identified for the issuer's auditors any material weaknesses in internal controls; and
- (B) any fraud, whether or not material, that involves management or other employees who have a significant role in the issuer's internal controls; and

(6) the signing officers have indicated in the report whether or not there were significant changes in internal controls or in other factors that could significantly affect internal controls subsequent to the date of their evaluation, including any corrective actions with regard to significant deficiencies and material weaknesses.

(b) FOREIGN REINCORPORATIONS HAVE NO EFFECT- Nothing in this section 302 shall be interpreted or applied in any way to allow any issuer to lessen the legal force of the statement required under this section 302, by an issuer having reincorporated or having engaged in any other transaction that resulted in the transfer of the corporate domicile or offices of the issuer from inside the United States to outside of the United States.

(c) DEADLINE- The rules required by subsection (a) shall be effective not later than 30 days after the date of enactment of this Act. Sox online (n.d.b).

Annexe 4 : Scénarios des auditeurs

Scénario numéro 1 : l'auditeur policier

Un auditeur interne est une personne faisant partie de l'entreprise, tout en se devant d'être indépendant à celle-ci. Ses missions sont assez diverses et peuvent concerner des audits au niveau des systèmes informatiques, des assurances ou bien encore de la comptabilité et de la finance de l'entreprise, entre autres.

Dans le cadre d'une mission d'audit banking, l'auditeur est amené à se concentrer notamment sur la vérification des paiements effectués, les crédits accordés, ainsi que sur la viabilité des titres. L'objectif de sa fonction consiste en l'examen et l'évaluation du bon fonctionnement, de l'efficacité et de l'efficience du contrôle interne, mis en place par l'entreprise auditée. Il veille ainsi au respect des lois et règlements, à la préservation des actifs de la banque ou de ceux confiés par ses clients et à l'établissement d'informations financières et comptables fiables et pertinentes. Il permet la prise de décisions, puisque l'auditeur fournit des évaluations et des informations sur les activités qui ont été analysées.

Afin de délimiter de manière précise la mission qui sera confiée à l'auditeur, un plan d'audit est réalisé annuellement par l'équipe dirigeante ou un responsable de la gestion des risques de l'entreprise. Ce plan va cerner de manière claire les domaines et secteurs à auditer, en fonction des risques identifiés.

La première étape de la mission d'audit consiste en la prise de connaissance du domaine ou de l'entité qui devra être audité. Une rencontre avec les personnes responsables de ces entités est réalisée, afin de discuter des objectifs communs et de la méthode qui sera mise en place.

L'auditeur a ensuite également la charge d'identifier les éventuels risques pouvant survenir au sein de la banque, à l'occasion de l'exercice de ses activités (en ce qui concerne le domaine audité). Une fois l'identification terminée, il s'attèle à la rédaction de son programme de travail, synthèse des tests qui devront être effectués afin de s'assurer de l'importance suffisante accordée à ces risques et à la capacité de l'organisation de les gérer, les couvrir, voire même les éliminer.

Enfin, un rapport est établi une fois la mission d'audit achevée. Ce rapport contient les résultats obtenus par l'auditeur, suite aux tests effectués. Une nouvelle rencontre est programmée avec l'équipe responsable, pendant laquelle les résultats seront analysés et discutés. Si l'auditeur estime qu'il peut subsister des risques concernant l'entité auditée, il établit une liste de recommandations. Un plan d'action est alors rédigé et mis en place par la banque, afin de pallier à ces éventuelles faiblesses.

L'auditeur interne doit dès lors, dans le cadre de sa mission, être à l'affût de la moindre erreur, qu'elle soit humaine ou relative aux procédés. Il doit constamment garder à l'esprit qu'une fraude est souvent très difficile à détecter, étant donné que les personnes responsables disposent parfois d'importants moyens pour tenter de les camoufler, par exemple quand il s'agit d'une coopération avec la direction afin de dissimuler certains actifs. C'est pour cette raison que l'on insiste très souvent sur la notion d'indépendance de l'auditeur. En effet, même si celui-ci fait partie intégrante de l'entreprise, il doit tout de même rester attentif au fait que sa mission porte sur la vérification du contrôle interne, et donc du travail de ses collègues. Il se peut qu'il développe des relations avec ces derniers mais il doit cependant veiller à ce qu'elles restent strictement professionnelles, afin de ne pas biaiser son travail.

Scénario numéro 2 : l'auditeur consultant

Un auditeur interne est une personne faisant partie de l'entreprise, tout en se devant d'être indépendant à celle-ci. Ses missions sont assez diverses et peuvent concerner des audits au niveau des systèmes informatiques, des assurances ou bien encore de la comptabilité et de la finance de l'entreprise, entre autres.

Dans le cadre d'une mission d'audit banking, l'auditeur est amené à se concentrer notamment sur la vérification des paiements effectués, les crédits accordés, ainsi que sur la viabilité des titres. L'objectif de sa fonction consiste en l'examen et l'évaluation du bon fonctionnement, de l'efficacité et de l'efficience du contrôle interne, mis en place par l'entreprise auditée. Il veille ainsi au respect des lois et règlements, à la préservation des actifs de la banque ou de ceux confiés par ses clients et à l'établissement d'informations financières et comptables fiables et pertinentes. Il permet la prise de décisions, puisque l'auditeur fournit des évaluations et des informations sur les activités qui ont été analysées.

Afin de délimiter de manière précise la mission qui sera confiée à l'auditeur, un plan d'audit est réalisé annuellement par l'équipe dirigeante ou un responsable de la gestion des risques de l'entreprise. Ce plan va cerner de manière claire les domaines et secteurs à auditer, en fonction des risques identifiés.

La première étape de la mission d'audit consiste en la prise de connaissance du domaine ou de l'entité qui devra être audité. Une rencontre avec les personnes responsables de ces entités est réalisée, afin de discuter des objectifs communs et de la méthode qui sera mise en place.

L'auditeur a ensuite également la charge d'identifier les éventuels risques pouvant survenir au sein de la banque, à l'occasion de l'exercice de ses activités (en ce qui concerne le domaine audité). Une fois l'identification terminée, il s'attèle à la rédaction de son programme de travail, synthèse des tests qui devront être effectués afin de s'assurer de l'importance suffisante accordée à ces risques et à la capacité de l'organisation de les gérer, les couvrir, voire même les éliminer.

Enfin, un rapport est établi une fois la mission d'audit achevée. Ce rapport contient les résultats obtenus par l'auditeur, suite aux tests effectués. Une nouvelle rencontre est

programmée avec l'équipe responsable, pendant laquelle les résultats seront analysés et discutés. Si l'auditeur estime qu'il peut subsister des risques concernant l'entité auditée, il établit une liste de recommandations. Un plan d'action est alors rédigé et mis en place par la banque, afin de pallier à ces éventuelles faiblesses.

De par leurs places un peu particulières au sein de l'organisation qu'ils auditent, il est parfois reproché aux auditeurs de ne pas être particulièrement intégrés dans l'entreprise, leur fonction se limitant à celle d'un conseiller. Cette situation entrainerait dès lors une connaissance pas tout à fait complète et pertinente de l'entreprise, et aurait donc pour conséquence que l'auditeur ne propose que des solutions génériques, applicables à n'importe quelle organisation, et non pas propre à l'organisation auditée en question (il s'agit en effet de recommandation telle que : « Il faut préférer un changement continu aux procédés qui ont autrefois amené au succès »).

Beaucoup d'entreprises décident de mettre en place un département d'audit interne suite à des problèmes qu'elles ont pu rencontrer par le passé. C'est pourquoi on considère parfois que la fonction d'un auditeur est uniquement justifiée par une crainte de voir survenir pareilles difficultés et non pas suite à un réel désir de la direction.

Scénario numéro 3 : l'auditeur professeur/guide

Un auditeur interne est une personne faisant partie de l'entreprise, tout en se devant d'être indépendant à celle-ci. Ses missions sont assez diverses et peuvent concerner des audits au niveau des systèmes informatiques, des assurances ou bien encore de la comptabilité et de la finance de l'entreprise, entre autres.

Dans le cadre d'une mission d'audit banking, l'auditeur est amené à se concentrer notamment sur la vérification des paiements effectués, les crédits accordés, ainsi que sur la viabilité des titres. L'objectif de sa fonction consiste en l'examen et l'évaluation du bon fonctionnement, de l'efficacité et de l'efficience du contrôle interne, mis en place par l'entreprise auditée. Il veille ainsi au respect des lois et règlements, à la préservation des actifs de la banque ou de ceux confiés par ses clients et à l'établissement d'informations financières et comptables fiables et pertinentes. Il permet la prise de décisions, puisque l'auditeur fournit des évaluations et des informations sur les activités qui ont été analysées.

Afin de délimiter de manière précise la mission qui sera confiée à l'auditeur, un plan d'audit est réalisé annuellement par l'équipe dirigeante ou un responsable de la gestion des risques de l'entreprise. Ce plan va cerner de manière claire les domaines et secteurs à auditer, en fonction des risques identifiés.

La première étape de la mission d'audit consiste en la prise de connaissance du domaine ou de l'entité qui devra être audité. Une rencontre avec les personnes responsables de ces entités est réalisée, afin de discuter des objectifs communs et de la méthode qui sera mise en place.

L'auditeur a ensuite également la charge d'identifier les éventuels risques pouvant survenir au sein de la banque, à l'occasion de l'exercice de ses activités (en ce qui concerne le domaine audité). Une fois l'identification terminée, il s'attèle à la rédaction de son programme de travail, synthèse des tests qui devront être effectués afin de s'assurer de l'importance suffisante accordée à ces risques et à la capacité de l'organisation de les gérer, les couvrir, voire même les éliminer.

Enfin, un rapport est établi une fois la mission d'audit achevée. Ce rapport contient les résultats obtenus par l'auditeur, suite aux tests effectués. Une nouvelle rencontre est programmée avec l'équipe responsable, pendant laquelle les résultats seront analysés et

discutés. Si l'auditeur estime qu'il peut subsister des risques concernant l'entité auditée, il établit une liste de recommandations. Un plan d'action est alors rédigé et mis en place par la banque, afin de pallier à ces éventuelles faiblesses.

L'auditeur interne se doit, durant sa mission, d'interagir avec les employés de l'organisation, afin de déceler toute faiblesse des systèmes. Dans le but de permettre une communication efficiente avec les parties prenantes de l'organisation, il est nécessaire que l'auditeur instaure un climat de confiance et de respect réciproques. Cela requiert donc, notamment vis-à-vis des employés qui ne sont pas familiers avec les audits, d'utiliser un langage clair, compréhensible et sans équivoque. Il pourra ainsi éventuellement décider de changements à opérer afin d'améliorer la productivité ou l'efficacité des procédures, en gardant bien à l'esprit que l'efficacité de l'application de ses recommandations est dépendante de la coopération des employés et parties prenantes de l'organisation. L'auditeur interne n'étant pas un expert, une connaissance parfaite n'est cependant, en général, pas possible. Un dialogue de confiance doit dès lors s'établir entre les employés et l'auditeur interne, celui-ci mettant un point d'honneur à poser des questions et à essayer de comprendre les mécanismes sous-jacents.

Scénario numéro 4 : l'auditeur observateur anonyme

Un auditeur interne est une personne faisant partie de l'entreprise, tout en se devant d'être indépendant à celle-ci. Ses missions sont assez diverses et peuvent concerner des audits au niveau des systèmes informatiques, des assurances ou bien encore de la comptabilité et de la finance de l'entreprise, entre autres.

Dans le cadre d'une mission d'audit banking, l'auditeur est amené à se concentrer notamment sur la vérification des paiements effectués, les crédits accordés, ainsi que sur la viabilité des titres. L'objectif de sa fonction consiste en l'examen et l'évaluation du bon fonctionnement, de l'efficacité et de l'efficience du contrôle interne, mis en place par l'entreprise auditée. Il veille ainsi au respect des lois et règlements, à la préservation des actifs de la banque ou de ceux confiés par ses clients et à l'établissement d'informations financières et comptables fiables et pertinentes. Il permet la prise de décisions, puisque l'auditeur fournit des évaluations et des informations sur les activités qui ont été analysées.

Afin de délimiter de manière précise la mission qui sera confiée à l'auditeur, un plan d'audit est réalisé annuellement par l'équipe dirigeante ou un responsable de la gestion des risques de l'entreprise. Ce plan va cerner de manière claire les domaines et secteurs à auditer, en fonction des risques identifiés.

La première étape de la mission d'audit consiste en la prise de connaissance du domaine ou de l'entité qui devra être audité. Une rencontre avec les personnes responsables de ces entités est réalisée, afin de discuter des objectifs communs et de la méthode qui sera mise en place.

L'auditeur a ensuite également la charge d'identifier les éventuels risques pouvant survenir au sein de la banque, à l'occasion de l'exercice de ses activités (en ce qui concerne le domaine audité). Une fois l'identification terminée, il s'attèle à la rédaction de son programme de travail, synthèse des tests qui devront être effectués afin de s'assurer de l'importance suffisante accordée à ces risques et à la capacité de l'organisation de les gérer, les couvrir, voire même les éliminer.

Enfin, un rapport est établi une fois la mission d'audit achevée. Ce rapport contient les résultats obtenus par l'auditeur, suite aux tests effectués. Une nouvelle rencontre est programmée avec l'équipe responsable, pendant laquelle les résultats seront analysés et

discutés. Si l'auditeur estime qu'il peut subsister des risques concernant l'entité auditée, il établit une liste de recommandations. Un plan d'action est alors rédigé et mis en place par la banque, afin de pallier à ces éventuelles faiblesses.

De part sa fonction quelque fois un peu ambiguë pour les employés qui ne sont pas vraiment familiers vis-à-vis de l'audit, l'auditeur peut parfois être considéré comme un simple observateur, ne faisant pas partie intégrante de l'organisation. Il possède dès lors une réputation de surveillant et de spectateur, puisque sa tâche consiste à vérifier que le travail d'autrui a correctement été effectué afin de garantir l'atteinte des objectifs fixés de l'entreprise. Il peut donc arriver de s'interroger sur sa réelle ambition, puisqu'on attend surtout de lui de parvenir à éviter, ou du moins à détecter suffisamment tôt, les éventuels risques, plutôt que de proposer des solutions alternatives ou nouvelles, afin de les éliminer totalement, et ce dans un souci de maintenir un budget relativement acceptable.

Annexe 5 : Questionnaire fourni via Internet dans le cadre de l'étude

Comme indiqué précédemment, les questionnaires fournis aux différents répondants étaient identiques. Seuls les scénarios proposés étaient différents, et au nombre de 4.

Questionnaire de qualification :

- 1) Une règle importante concernant l'auditeur interne est :
 - Qu'il appartient à l'entreprise auditée mais est indépendant
 - Qu'il ne peut pas appartenir à l'entreprise auditée
 - Qu'il appartient à l'entreprise auditée et peut être assigné à d'autres fonctions au sein de celle-ci

- 2) Quel est l'ordre chronologique des étapes composant la mission d'audit interne ?
 - Prise de connaissance de l'entité/Réalisation de la mission d'audit/Rédaction du programme de travail/Plan d'audit/Etablissement d'un rapport/Liste de recommandations
 - Rédaction du programme de travail/Prise de connaissance de l'entité/Plan d'audit/Réalisation de la mission d'audit/Liste de recommandations/Etablissement d'un rapport
 - Plan d'audit/Prise de connaissance de l'entité/Rédaction du programme de travail/Réalisation de la mission d'audit/Etablissement d'un rapport/Liste de recommandations

- 3) Quelle était la mission décrite ci-avant ?
 - Audit assurance
 - Audit banking
 - Audit des processus de recrutement des ressources humaines
 - Audit de conformité et du respect des lois et règlements applicables

Questionnaire :

- 1) Sur une échelle de 1 à 5, 1 signifiant très mauvaise et 5 très bonne, comment décririez-vous :
 - La compétence de l'auditeur
 - La capacité de gestion de la mission par l'auditeur
 - La rigueur de l'auditeur vis-à-vis de sa mission
 - L'objectivité de l'auditeur
 - L'indépendance de l'auditeur vis-à-vis des activités contrôlées, des membres et de l'entreprise en elle-même
 - La capacité d'écoute de l'auditeur

- 2) Sur une échelle de 1 à 5, 1 signifiant faible et 5 signifiant forte, comment évalueriez-vous :

- Votre tendance à coopérer vis-à-vis de l'auditeur
- Votre confiance vis-à-vis de l'auditeur

3) Sur une échelle de 1 à 5, 1 signifiant pas du tout satisfait et 5 signifiant tout à fait satisfait, comment évalueriez-vous :

- La possibilité de progrès de l'entreprise rendue possible par l'auditeur
- Les capacités relationnelles de l'auditeur vis-à-vis des employés et de l'entreprise
- La mission de l'auditeur dans sa globalité

Questions démographiques :

1) Etes-vous :

- Une femme
- Un homme

2) Quel est votre âge ?

3) Quel est le secteur d'activité de votre entreprise ?

- Agro-alimentaire
- Automobile
- Autres services
- Banque/assurances/finances
- Bâtiments/travaux publics
- Bois/papier/carton/imprimerie
- Chimie/parachimie
- Commerce/distribution
- Electronique/électricité
- Etudes et conseil/consulting
- Hôtellerie/restauration
- Immobilier
- Industrie
- Informatique
- Mécanique
- Métallurgie
- Pharmacie/santé
- Télécommunications
- Textile/habillement
- Transports/logistiques
- Autre

4) Quelle est votre catégorie socio-professionnelle :

- Chef d'entreprise
- Cadre et profession intellectuelle supérieure

- Profession intermédiaire
- Employé
- Ouvrier
- Autre

5) Quelle est votre ancienneté au sein de votre entreprise ?

- Moins de 5 ans
- De 5 à 10 ans
- De 11 à 20 ans
- Plus de 20 ans

6) Quel est l'effectif de votre entreprise ?

- Moins de 10 salariés
- Entre 11 et 49 salariés
- Entre 50 et 249 salariés
- 250 salariés et plus

7) Disposez-vous d'un département d'audit interne au sein de votre entreprise ?

- Oui
- Non

8) Votre entreprise actuelle a-t-elle déjà été soumise à un audit interne?

- Oui
- Non

9) Quel est le code postal de votre lieu de travail?

Annexe 6 : Statistiques de répartition du sexe des répondants tous questionnaires confondus

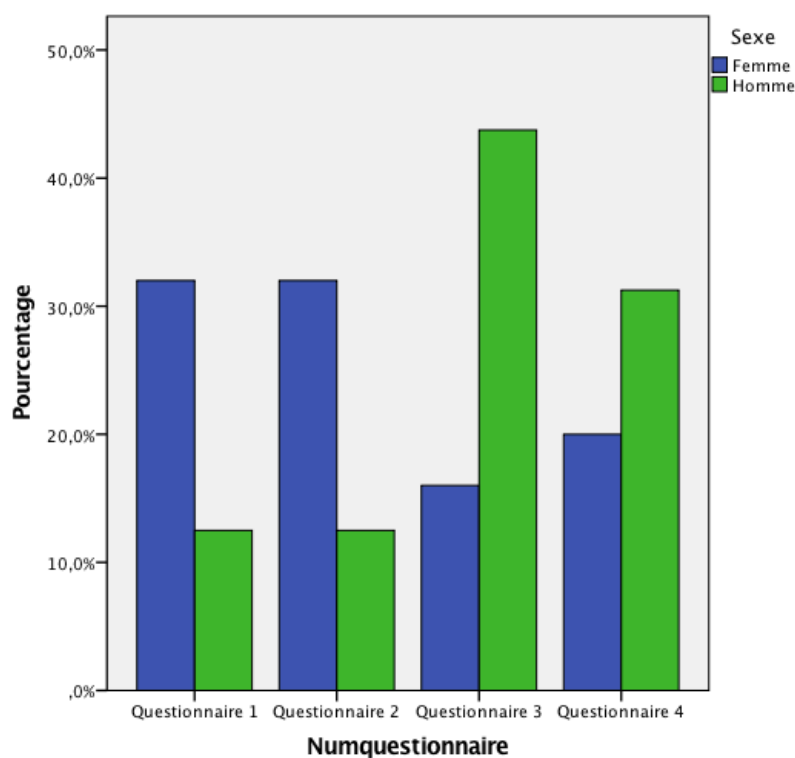
Tableau 6.1 : Statistiques descriptives du sexe des répondants

Sexe		
N	Valide	41
	Manquant	0
Moyenne		1,390
Médiane		1,000
Mode		1,0
Ecart type		,4939
Variance		,244
Minimum		1,0
Maximum		2,0
Percentiles	25	1,000
	50	1,000
	75	2,000

Tableau 6.2 : Fréquences du sexe des répondants

Sexe					
		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Femme	25	61,0	61,0	61,0
	Homme	16	39,0	39,0	100,0
	Total	41	100,0	100,0	

Graphique 6.A : Représentation de la répartition en pourcentage du sexe des répondants selon le questionnaire fourni



Sources : tous ces tableaux et graphiques ont été extraits via le logiciel SPSS.

Annexe 7 : Statistiques de répartition de l'âge des répondants, tous questionnaire confondus

Tableau 7.1 : Statistiques descriptives de l'âge des répondants

Age		
N	Valide	41
	Manquant	0
Moyenne		34,317
Médiane		32,000
Mode		24,0
Ecart type		11,7035
Variance		136,972
Minimum		22,0
Maximum		58,0
Percentiles	25	24,000
	50	32,000
	75	43,500

Tableau 7.2 : Fréquences de l'âge des répondants

Age				
		Fréquence	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	22,0	3	7,3	7,3
	23,0	6	14,6	22,0
	24,0	8	19,5	41,5
	25,0	2	4,9	46,3
	31,0	1	2,4	48,8
	32,0	1	2,4	51,2
	33,0	1	2,4	53,7
	36,0	3	7,3	61,0
	40,0	1	2,4	63,4
	41,0	2	4,9	68,3
	42,0	1	2,4	70,7
	43,0	2	4,9	75,6
	44,0	1	2,4	78,0
	47,0	2	4,9	82,9
	49,0	2	4,9	87,8
	50,0	1	2,4	90,2
	51,0	1	2,4	92,7
	56,0	2	4,9	97,6
	58,0	1	2,4	100,0
Total		41	100,0	

Sources : tous ces tableaux ont été extraits via le logiciel SPSS.

Annexe 8 : Statistiques de répartition des autres données démographiques, tous questionnaire confondus

Tableau 8.1 : Fréquences du secteur d'activité des répondants

		Secteur d'activité			
		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Agro-alimentaire	2	4,9	4,9	4,9
	Autres services	5	12,2	12,2	17,1
	Banque/assurances/finances	10	24,4	24,4	41,5
	Commerce	2	4,9	4,9	46,3
	Etudes et conseil	1	2,4	2,4	48,8
	Hôtellerie	1	2,4	2,4	51,2
	Informatique	2	4,9	4,9	56,1
	Métallurgie	1	2,4	2,4	58,5
	Pharmacie	5	12,2	12,2	70,7
	Textiles	1	2,4	2,4	73,2
	Transports	2	4,9	4,9	78,0
	Autres	9	22,0	22,0	100,0
	Total	41	100,0	100,0	

Tableau 8.2 : Fréquences de la catégorie socioprofessionnelle des répondants

		Catégorie socio-professionnelle			
		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Chef d'entreprise	2	4,9	4,9	4,9
	Cadre et profession intellectuelle sup	7	17,1	17,1	22,0
	Profession intermédiaire	7	17,1	17,1	39,0
	Employé	20	48,8	48,8	87,8
	Ouvrier	1	2,4	2,4	90,2
	Autre	4	9,8	9,8	100,0
	Total	41	100,0	100,0	

Tableau 8.3 : Fréquences de l'ancienneté des répondants

		Ancienneté			
		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Moins de 5 ans	22	53,7	53,7	53,7
	Entre 5 et 10 ans	10	24,4	24,4	78,0
	Entre 11 et 20 ans	5	12,2	12,2	90,2
	Plus de 20 ans	4	9,8	9,8	100,0
	Total	41	100,0	100,0	

Tableau 8.4 : Fréquences de la présence département d'audit interne au sein de l'entreprise des répondants

		Département audit			
		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Oui	16	39,0	39,0	39,0
	Non	25	61,0	61,0	100,0
	Total	41	100,0	100,0	

Tableau 8.5 : Fréquences de l'effectif des entreprises des répondants

		Effectif			
		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Moins de 10	8	19,5	19,5	19,5
	Entre 11 et 49	6	14,6	14,6	34,1
	Entre 50 et 249	11	26,8	26,8	61,0
	250 et plus	16	39,0	39,0	100,0
	Total	41	100,0	100,0	

Tableau 8.6 : Fréquences de la soumission à un audit interne de la part des répondants

		Audit interne			
		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Oui	22	53,7	53,7	53,7
	Non	19	46,3	46,3	100,0
	Total	41	100,0	100,0	

Sources : tous ces tableaux et graphiques ont été extraits via le logiciel SPSS.

Annexe 9 : Première analyse factorielle en composantes principales toutes variables confondues :

Tableau 9.1 : Indice KMO et test de Bartlett

Indice de Kaiser-Meyer-Olkin pour la mesure de la qualité d'échantillonnage.		,803
Test de sphéricité de Bartlett	Khi-deux approx.	187,748
	ddl	55
	Signification	,000

Tableau 9.2 : Qualité de représentation des variables

	Initiales	Extraction
Compétence	1,000	,828
Capacité de gestion	1,000	,678
Rigueur	1,000	,797
Objectivité	1,000	,451
Indépendance	1,000	,740
Capacité d'écoute	1,000	,540
Tendance à coopérer	1,000	,731
Confiance	1,000	,735
Possibilité de progrès de l'entreprise	1,000	,612
Capacités relationnelles	1,000	,726
Mission dans sa globalité	1,000	,750

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.

Tableau 9.3 : Rotation de la matrice des composantes

	Composante		
	1	2	3
Indépendance	,851	-,033	,123
Compétence	,806	,184	,379
Capacité d'écoute	,667	,291	,102
Objectivité	,465	,390	,288
Confiance	,008	,855	-,067
Tendance à coopérer	,164	,835	,079
Possibilité de progrès de l'entreprise	,471	,617	,100
Mission dans sa globalité	,401	,598	,481
Rigueur	,314	-,044	,834
Capacité de gestion	,307	,016	,764
Capacités relationnelles	-,348	,465	,623

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.

Méthode de rotation : Varimax avec normalisation Kaiser.

a. Convergence de la rotation dans 5 itérations.